



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4120980

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 17/12/2024 10H40 C:004400 I:02227

V/Email reçu le Mardi 17/12/2024 a 10H40

V/REF.IMM. 19

IMMEUBLE : CARAVELLE 333

7 a 13, AV. DIVISION LECLERC
69200 VENISSIEUX

SDC 'Caravelle 333'

C/O REGIE PAUTET

Résidence les Ormes

86TER, AVENUE JEAN JAURES

69800 ST PRIEST

Vaulx en Velin, le 31 Décembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N11 LECLERC - LOGEMENT DE MME MESDOUR AU 4EME - TEL 06 52151098
TEL *06 32151098*(FAUX)

MOTIF : INTERVENIR EN URGENCE POUR UN REFOULEMENT AU NIVEAU DE WC

Donneur d'ordre : Mme N. PUDDU

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage mécanique/électromécanique avec matériel type K 50.

LE 17/12 A 17H15 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE ME MESDOUR AU 4EME ETAGE
DEBOUCHAGE ELECTROMECHANIQUE DU WC
CONTROLE DU BON ECOULEMENT

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 18/12/24 a 11H17 Mme N. PUDDU

CS LGESTION Email envoyé le 17/12/24 a 11H53 Mme N. PUDDU

LES COORDONNEES TRANSMISES NE SONT PAS ATTRIBUEES,
MERCI DE NOUS TRANSMETTRE UN NUMERO VALIDE DU LOCATAIRE

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'apres plusieurs interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4120980

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	29,12	29,12
2,50	H. Personnel + RIDGID K50 le 17/12	2	117,97	294,92
2,50	Sup.H.50%-Déb.K50 +17h/20h-Sa 7/12h	2	58,98	147,45
TOTAL H.T.				471,49
T.V.A. a 10,00%				47,14
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>518,63</u>

Valeur en votre règlement au 31 Janvier 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.